

Service de l'adhésion

# Revue de l'exercice

---

*FY2025*



# Ce que nous faisons

Le Service de l'adhésion est le premier point de contact pour les membres de l'OCRI qui cherchent à s'engager dans de nouveaux secteurs d'activité et les nouvelles sociétés candidates qui souhaitent devenir membre de l'OCRI. Le Service de l'adhésion a été constitué pour créer un processus d'adhésion plus efficace et uniforme à l'appui de la transformation du secteur.

L'équipe responsable de l'adhésion est composée de spécialistes des quatre principaux secteurs de la conformité : la Conformité de la conduite des affaires (CCA), la Conformité des finances et des opérations (CFO), l'Inscription et la Conformité de la conduite de la négociation (CCN). Cette équipe dédiée gère les demandes d'adhésion et les changements importants dans l'entreprise (les **transactions des membres**) pour les courtiers membres à l'échelle du Canada.





# Points saillants de l'exercice 2025

---

## Tendances en matière d'adhésion

Le nombre de membres de l'OCRI est demeuré relativement stable à l'exercice 2025, les nouvelles sociétés adhérentes ayant pratiquement égalé les sociétés ayant démissionné. C'était également le cas à l'exercice 2024. Il y a eu une légère augmentation des démissions en 2025, principalement due aux changements touchant le Programme des immigrants investisseurs du Québec (**PIIQ**), qui ont poussé des sociétés à résilier leur adhésion.

Si l'on ne tient pas compte des nouvelles catégories des membres à double inscription et des plateformes de négociation de cryptoactifs (**PNC**), la composition des membres de l'OCRI est également demeurée assez stable. Ajout notable, Cedar Leaf Capital Inc., premier courtier en placement détenu majoritairement par des Autochtones au Canada, est devenu membre de l'OCRI.

Comparativement à l'exercice 2024, nous avons enregistré une hausse de 33 % du nombre de demandes d'adhésion à examiner en 2025, une augmentation principalement attribuable aux PNC. En plus de la gestion des 16 demandes d'adhésion qui ont été reçues ou traitées à l'exercice 2025, le Service de l'adhésion a également entamé des discussions avec 17 autres sociétés candidates, répondant à des questions concernant le processus de demande et les obligations relatives à la qualité de membre, et abordant le modèle d'affaires proposé des sociétés. Compte tenu du grand intérêt pour l'adhésion à l'OCRI, nous nous attendons à accueillir de nouveaux membres au cours de l'exercice à venir.

---



# Points saillants de l'exercice 2025

## Changements importants dans l'entreprise

Au cours des dernières années, nous avons constaté une hausse des demandes de type « changements importants dans l'entreprise » venant des sociétés membres. Cette tendance s'est poursuivie en 2025, où nous avons relevé une augmentation de 45 % des demandes du genre par rapport à 2024. La plupart du temps, les membres souhaitent apporter des changements opérationnels à leurs accords de courtiers chargés de comptes, d'exécution des opérations ou de compensation des opérations. Les changements sont principalement motivés par les décisions commerciales des membres de recourir à des services supplémentaires de leurs fournisseurs de services administratifs ou bien d'améliorer leurs coûts.

Dans le secteur du détail, la demande la plus courante que nous recevons vient de membres qui souhaitent offrir de solutions de comptes gérés, et ce volume est équivalent à celui des exercices précédents. Les autres types de nouveaux produits ou services offerts par les sociétés de détail comprennent les prêts de titres entièrement payés, la négociation de titres ou d'options cotés en bourse, ainsi que la négociation de titres sur les marchés hors cote. Même si un faible pourcentage de demandes consistait à supprimer un secteur d'activité ou à cesser d'offrir un produit ou un service, il n'y a eu aucune incidence importante sur les activités globales des membres.

Nous nous attendons à voir le même volume de demandes de changements dans l'entreprise au cours de l'exercice à venir, à mesure que les membres continueront d'optimiser leurs accords de services administratifs et d'élargir leurs gammes de produits et services destinés aux clients de détail.



# Points saillants de l'exercice 2025

## Double inscription

Cinq membres ont tiré parti de la possibilité d'obtenir une double inscription, soit à la fois à titre de courtier en placement (**CP**) et de courtier en épargne collective (**CEC**). C'est une augmentation par rapport aux deux demandes de double inscription qui nous ont été présentées en 2024. Dans certains cas, le membre à double inscription a soumis une demande de dispense à l'égard de certaines exigences des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées (**Règles CPPC**) afin de continuer de suivre les Règles visant les courtiers en épargne collective (**Règles CEC**) pour certaines activités au sein de sa division de courtage en épargne collective. La dispense a permis au membre de réduire les perturbations au minimum pour ses activités et ses clients au cours de la période intermédiaire, avant que les Règles CPPC n'entrent en vigueur. De plus amples renseignements sur les dispenses qui ont été accordées relativement à la double inscription se trouvent sur le site OCRI.ca, sous [Dispenses accordées par l'OCRI en 2023](#).

Même si l'ajout de l'inscription à titre de CEC par des CP membres demeure le chemin le plus couramment emprunté pour accéder à la double inscription, nous avons commencé à voir en 2024 la fusion de CP et de CEC membres du même groupe. Des projets de fusion ont continué de nous être soumis en 2025, et nous nous attendons à ce que la tendance se poursuive au cours de l'exercice à venir, car les membres cherchent à accroître leur efficacité opérationnelle et à offrir aux conseillers en épargne collective et à leurs clients la possibilité de souscrire une large gamme de produits de placement sans avoir à se tourner vers le CP membre du même groupe ou un autre CP membre.

## Plateformes de négociation de cryptoactifs (PNC)

Le 6 août 2024, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et l'OCRI ont publié un **communiqué** rappelant aux PNC de présenter sans tarder leur demande d'inscription à titre de CP et leur demande d'adhésion à l'OCRI. Au cours du même exercice, l'OCRI a approuvé l'adhésion de deux nouvelles PNC, ce qui a amené le total à quatre. Le traitement des demandes d'adhésion des PNC prend un temps considérable, car nous travaillons avec les sociétés candidates et les ACVM pour tracer la voie du processus d'adhésion à l'OCRI. Nous nous attendons à recevoir un plus grand volume de demandes d'adhésion de PNC à l'exercice 2026, à mesure que les PNC existantes entament leur transition vers l'OCRI ou cherchent à mener des activités au Canada.



## Nouveaux courtiers membres

	Nom de la société	Type	Groupe de pairs
1	Cedar Leaf Capital Inc.	Courtier en placement	Financement des sociétés
2	Fidelity Wealth ULC	Courtier en placement et courtier en épargne collective	Détail
3	tastytrade Canada Inc.	Courtier en placement	Comptes sans conseils
4	Shakepay Inc.	Courtier en placement	PNC
5	NDAX Canada Inc.	Courtier en placement	PNC

## Demandes d'adhésion et indications d'intérêt

DEMANDES D'ADHÉSION (Reçues ou fermées)	Exercice 2025		Exercice 2025	
	Nombre	%	Nombre	%
Courtier en placement	9	56%	7	58%
Courtier en placement – PNC	6	38%	3	25%
Courtier en épargne collective	1	6%	2	17%
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>		<b>12</b>	
EXPRESSIONS OF INTEREST	#	%		
Courtier en placement	7	41%		
Courtier en placement – PNC	9	53%		
Courtier en épargne collective	1	6%		
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>			

## Démissions

	Nom de la société	Type	Groupe de pairs
1	Gestion des placements Stuart Itée	Courtier en placement	Institutions (PIIQ)
2	FIN-XO Valeurs mobilières inc.	Courtier en placement	Institutions (PIIQ)
3	Renaissance Capital Inc	Courtier en placement	Institutions (PIIQ)
4	Leduc International Services Financiers inc.	Courtier en placement	Institutions (PIIQ)
5	Virtu Financial Canada, ULC	Courtier en placement	Institutions
6	Vered Wealth Management (Canada) Company Limited	Courtier en placement	Détail
7	Admiral Markets Canada Ltd.	Courtier en placement	Comptes sans conseils

## Changements importants dans l'entreprise – Membres actuels

CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS L'ENTREPRISE (Reçues ou fermées)		Exercice 2025		Exercice 2024	
		Nombre	%	Nombre	%
1	Nouveau produit ou service – Détail	19	31%	12	29%
2	Changement touchant les accords ou les processus de services administratifs	18	30%	14	33%
3	Nouveau produit ou service – Institutions	7	11%	6	14%
4	Suppression d'un secteur d'activité	7	11%	3	7%
5	Acquisition ou fusion	6	10%	5	12%
6	Nouveau produit ou service – PNC	4	7%	2	5%
<b>TOTAL</b>		<b>61</b>		<b>42</b>	

## Double inscription

À la fin de l'exercice 2025, neuf membres avaient obtenu leur double inscription (c.-à-d. à titre de CP et de CEC au sein de la même entité juridique).

1	AimStar Capital Group Inc.	6	Foster & Associates Financial Services Inc.
2	Gestion de capital Assante ltée	7	iA Gestion privée de patrimoine inc.
3	Financière Aviso inc.	8	Patrimoine Manuvie Inc.
4	Designed Securities Ltd.	9	Gestion privée Nour Inc.
5	Fidelity Wealth ULC		

## Demandes de double inscription et indications d'intérêt

DOUBLE INSCRIPTION	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>DEMANDES</b>				
CP ajoutant l'inscription à titre de CEC	3	60%	1	50%
CEC ajoutant l'inscription à titre de CP	-	-	-	-
Fusion de CP et de CEC membres du même groupe	2	40%	1	50%
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>		<b>2</b>	
<b>INDICATIONS D'INTÉRÊT</b>				
CP ajoutant l'inscription à titre de CEC	-	-		
CEC ajoutant l'inscription à titre de CP	3	75%		
Fusion de CP et de CEC membres du même groupe	1	25%		
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>			



# Transactions des membres

## Modèle de tarification intégré pour les transactions des membres

Le modèle de tarification intégré de l'OCRI (le modèle de tarification) est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2025. Il inclut les révisions apportées aux droits d'adhésion payés par les sociétés présentant une demande d'adhésion ainsi que les nouveaux frais pour les membres qui soumettent des demandes de changements importants dans l'entreprise. Les nouveaux frais doivent servir au recouvrement d'une partie des coûts associés à l'examen par l'OCRI des changements importants dans l'entreprise, et ce, auprès des courtiers membres qui utilisent ces ressources de réglementation.

Le modèle de tarification inclut également les frais imposés pour le remboursement des frais extraordinaires et des coûts engagés par l'OCRI pour l'examen des transactions des membres, qui s'appliquent lorsque l'examen de la conformité d'une demande d'adhésion ou d'une transaction est toujours en cours après six mois. Cela peut se produire si une société n'est pas assez préparée, si elle tarde à répondre aux demandes du personnel de l'OCRI ou si les renseignements et documents fournis à l'OCRI sont incomplets ou inadéquats. Le taux de remboursement est indiqué dans le modèle de tarification de manière à ce que le calcul des remboursements soit transparent pour les membres.



# Ressources pour les sociétés candidates et les membres

Les sociétés candidates et les membres sont invités à consulter le site OCRI.ca pour obtenir de plus amples renseignements, des lignes directrices et des outils les aidant avec ce qui suit :

## Lignes directrices et outils pour les sociétés candidates

- [Devenir un courtier membre](#)
- Plateformes de négociation de cryptoactifs – Demande d'adhésion à l'OCRI – [Webémission](#)
- [Devenir un courtier membre à double inscription](#)

Nous invitons les sociétés à transmettre toute question concernant ce qui précède à l'adresse [memberintake@ciro.ca](mailto:memberintake@ciro.ca). Nous les prions également de nous envoyer toute suggestion concernant des renseignements, des lignes directrices ou des outils qui pourraient les aider à effectuer leurs transactions de membre.

## Lignes directrices et outils pour les membres

Le 28 février 2025, nous avons annoncé des améliorations aux [outils que peuvent utiliser les membres pour préparer des avis concernant certains changements dans l'entreprise](#). Les améliorations comprenaient :

- l'outil [Avis de changement important dans l'entreprise](#) (pour les CP) ainsi que plusieurs autres outils et listes de vérification conçus pour aider les membres à préparer des documents supplémentaires à l'appui de leurs Avis de changement important dans l'entreprise;
- l'outil [Avis de changement de propriété \(courtier en placement\)](#);
- l'outil [Avis de changement de propriété \(courtier en épargne collective\)](#).



# Ressources pour les sociétés candidates et les membres

---

Ces outils visent à accroître l'efficacité pour les membres, à offrir une plus grande transparence sur les renseignements et les documents pris en compte durant l'examen de l'OCRI et à réduire les retards de traitement inutiles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les outils améliorés destinés aux membres, écoutez la nouvelle webémission [Outils pour informer l'OCRI de changements dans l'entreprise](#). Elle donne droit à des crédits équivalant à 0,5 heure de cours sur la conformité dans le cadre du programme de formation continue (FC) des courtiers en placement et des crédits équivalant à 0,5 heure de cours sur la conduite des affaires (et non sur la déontologie) dans le cadre du programme de FC des courtiers en épargne collective.

## Soutien offert aux PNC qui présentent une demande d'adhésion à l'OCRI

En plus des lignes directrices et des outils complets déjà accessibles aux sociétés candidates à la page [Devenir un courtier membre](#) du site OCRI.ca, nous avons également publié une [liste des documents supplémentaires à soumettre pour les plateformes de négociation de cryptoactifs](#) conçue pour aider les PNC à préparer des documents à l'appui de leur demande d'adhésion et aider les courtiers membres actuels de l'OCRI à ajouter une PNC à leurs activités.

Nous invitons également les PNC à regarder la [webémission Demande d'adhésion à l'OCRI](#), qui a été créée précisément pour elles et qui fournit un aperçu du processus de demande d'adhésion. La webémission donne droit à des crédits équivalant à 0,25 heure de cours sur la conformité dans le cadre du programme de FC des courtiers en placement.

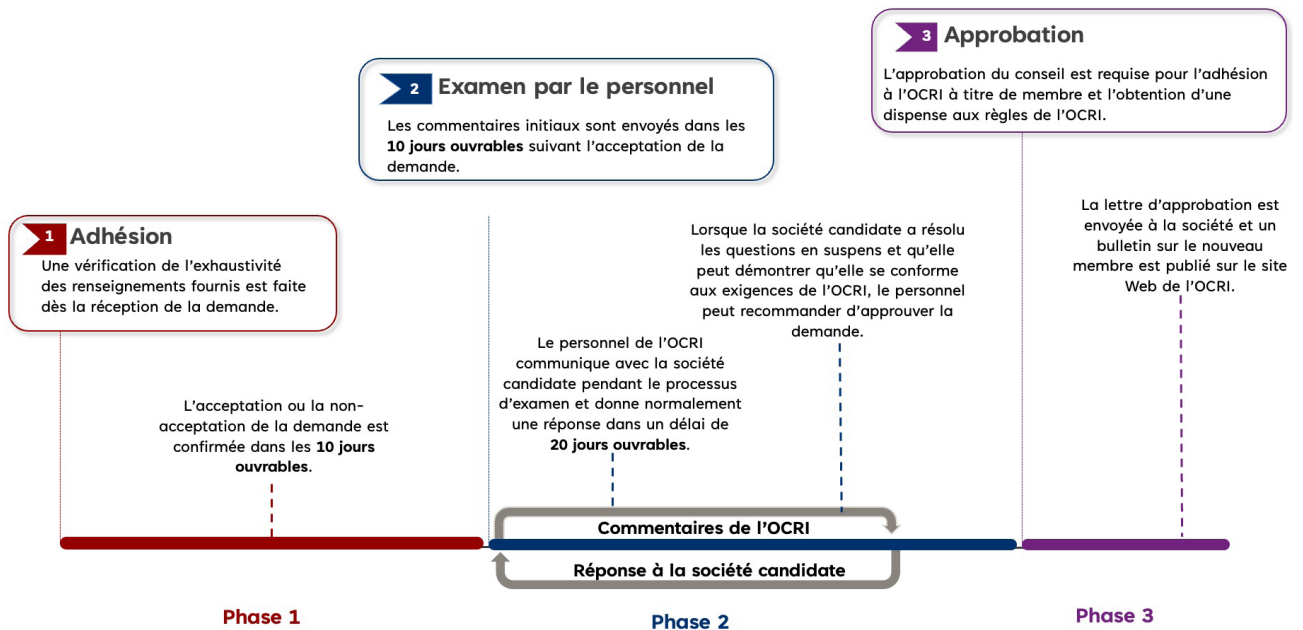
---

En plus des outils améliorés et des lignes directrices susmentionnés, nous avons également annoncé de nouvelles normes de service qui assureront une communication en temps opportun avec les sociétés candidates et les membres pendant le traitement de leurs transactions par l'OCRI.

Ces normes de service énoncent les délais de réponse de l'OCRI pour chaque élément soumis par une société candidate ou un membre, qu'il s'agisse de la demande d'adhésion initiale ou d'une réponse à une demande de renseignements faite par le personnel de l'OCRI pendant le processus d'examen. Les normes de service garantissent la transparence et la cohérence, indiquant clairement ce à quoi les sociétés candidates et les membres peuvent s'attendre de l'OCRI tout au long de l'examen.

Vous trouverez ci-après une illustration des normes de service auxquelles se conforme l'OCRI pour traiter une demande d'adhésion.

## Processus d'adhésion



Pour obtenir des renseignements sur les normes de service, veuillez visiter les pages [Devenir un courtier membre](#) ou [Avis de changement dans l'entreprise](#) à OCRI.ca.

